



## Le Prix Evenir 2009 est attribué aux centrales solaires flottantes

L'Union Pétrolière a attribué pour la septième fois le Prix Evenir. Le prix du développement durable doté d'un montant de 50000 francs a été décerné à Neuchâtel à Thomas Hinderling, auteur du projet «Solar Islands».

Produire de l'énergie propre en grande quantité et à prix modique, tel est le but de Thomas Hinderling, directeur général du Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique (CSEM). Son projet «Solar Islands» permettra de concrétiser cette idée. Ces îles artificielles sont d'immenses plateformes

flottant sur la mer. Elles produiront à terme environ la même quantité d'électricité qu'une petite centrale nucléaire. Grâce à l'association d'un design sobre, de technologies optimisées et des matériaux appropriés, l'énergie produite pourra être proposée à un prix concurrentiel de 10 à 20 centimes par KWh. (com)

### SANU: formation pour le développement durable «Les bonnes pratiques de la gestion des eaux sur les chantiers»

Cours pratique d'une demi journée combinant théorie et visite de chantier conduit par la Société Rampini et Cie SA

Vendredi 26 juin 2009 de 07 h.30 à à 13 h. 30 à Satigny sur le chantier «Les Cépages»

L'art de la gestion des eaux sur les chantiers est de trouver une combinaison et une intégration de cette gestion dans le phasage des travaux de terrassement, le gros œuvre et le second œuvre. Une planification optimale permet d'utiliser les installations en place et de dimensionner au mieux les installations de décantation et de neutralisation des eaux. En fin de compte, cette réflexion permet d'économiser de l'espace et des moyens.

Informations et inscriptions:  
<http://www.sanu.ch/html/angebot/seminare/>

Sanu - formation pour le développement durable  
Case postale 3126  
Rue Dufour 18,  
2500 Biel-Bienne 3  
Tél.: 032 322 14 33  
gkaempf@sanu.ch

## Les infrastructures, une gageure pour nous tous

Le Département fédéral DETEC définit les infrastructures comme des «installations techniques durables garantissant à la population et à l'économie des services de base dans les domaines de la mobilité, de l'énergie et de la communication.»

En font partie le réseau des routes nationales et principales, le réseau ferroviaire national, les aéroports, les centrales électriques et lignes à haute tension, les conduites de gaz à haute pression et le réseau de télécommunications et radiodiffusion.

Ces infrastructures qui, de par leur nature même, ont tendance à former des monopoles relèvent de la compétence totale ou partielle des pouvoirs publics et notamment de la Confédération.

A cette dernière est dévolue la lourde tâche de leur assurer un développement cohérent et équilibré qui prenne en compte plusieurs objectifs, parfois contradictoires:

- économiques, pour satisfaire la demande et maintenir la compétitivité du pays;
- écologiques, pour préserver le milieu naturel et utiliser les ressources de manière parcimonieuse;
- sociaux, afin de rendre ces commodités accessibles à toutes les couches de la population.

Il est intéressant d'examiner l'importance des infrastructures sous l'angle économique sachant que les coûts, du moins directs, sont en principe supportés par les usagers à l'exception des CFF qui assument les frais d'exploitation uniquement.

Les infrastructures contribuent directement à la création d'emploi et de valeur tout en exerçant un effet multiplicateur sur d'autres domaines d'activité. Avec un volume de 23 Mia, elles génèrent 5,3% du PIB et 4,4% des emplois, soit une productivité supérieure à la moyenne. Si l'on tient compte de l'effet multiplicateur particulièrement élevé grâce au faible taux d'exportation, leur contribution se monte à 9% respectivement 10%. Elles se situent donc parmi les secteurs économiques les plus



importants du pays. S'il est vrai que la Suisse se trouve très bien placée dans les ratings internationaux évaluant la qualité des infrastructures, cet avantage n'est pas garanti à long terme, tant s'en faut. Il s'agit donc d'anticiper constamment les besoins et d'y répondre par des investissements qui associent de manière judicieuse l'entretien des équipements existants, leur exploitation optimale, leur modernisation ainsi que l'exécution de nouvelles constructions; sans oublier notre situation au cœur de l'Europe qui nous impose une interopérabilité et des raccordements internationaux. Et ne parlons pas de la garantie du financement à long terme. Une stratégie extrêmement complexe et une condition sine qua non si l'on veut assurer un service quantitatif et qualitatif en phase avec un marché exigeant et en constante évolution. C'est dire l'importance primordiale des infrastructures pour le développement de notre économie et notre bien-être. Et une gageure pour nos autorités, certes, mais également pour nous tous citoyens, membres à part entière du club des utilisateurs. Et de celui des payeurs!

Michel Buro,  
président Fédération INFRA  
la Fédération suisse des entreprises  
de travaux publics.